

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article193>



# Le CVL, une force de proposition pour améliorer la vie des lycéens.

- Archives du Blog - Année 2010-2011 -



Date de mise en ligne : vendredi 21 janvier 2011

---

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

---

## Le CVL (Conseil pour la Vie Lycéenne)

est une instance qui regroupe 10 lycéens et 10 adultes représentant les personnels et les parents d'élèves. Tous les élèves de l'établissement ainsi que les délégués de classe peuvent se porter candidat.

**5 lycéens élus pour un an  
lycéens élus pour deux ans**

**et 5**

Chaque déclaration de candidature doit comporter le nom d'un titulaire assorti de celui de son suppléant, qui, lorsque le titulaire est en dernière année de cycle d'études, doit être inscrit dans une classe de niveau inférieur.

Les délégués CVL sont élus par l'ensemble des élèves de l'établissement au suffrage universel direct.

**C'est ainsi qu'au mois d'octobre, vous avez élu vos représentants : Lilian T° BMA, Florian T° BMA, Justine T° CSS, Lou T° L, Xavier 1° BMA, Coralie 1° S2, Emily 1° STG, David C. 1° BMA, Manon 2° 1, David L. 1° L.**

Présidé par le chef d'établissement, le Conseil des délégués pour la Vie des Lycéens (CVL) se rassemble une à deux fois par trimestre pour réfléchir aux améliorations à apporter concernant votre vie de lycéens.

## SES OBJECTIFS SONT

### **[-] D'AMÉLIORER VOS CONDITIONS DE VIE**

Orientation, règlement intérieur, soutien scolaire, santé, activités sportives, fonds lycéens... : le CVL est le lieu où sont débattues toutes les questions concrètes qui traversent la vie de votre établissement. L'objectif est de prendre en considération vos attentes afin d'améliorer vos conditions de vie au lycée.

### **[-] DE DIALOGUER, ECHANGER, DEBATTRE**

Le CVL est le lieu privilégié d'écoute et d'échanges entre lycéens et adultes de la communauté éducative. Les délégués des lycéens s'y expriment librement pour faire connaître vos idées, vos attentes et vos préoccupations.

### **[-] DE VOUS ASSOCIER AUX DECISIONS**

Le CVL est force de proposition.

## **Le CVL, une force de proposition pour améliorer la vie des lycéens.**

---

Vos représentants lycéens émettent des avis, proposent des aménagements et suggèrent des solutions.

Les comptes-rendus du CVL sont transmis au Conseil d'Administration du lycée, auquel participe le vice-président lycéen du CVL. Ainsi, vous êtes mieux associés au processus de décision dans votre établissement.

**Depuis plusieurs années, à la demande de vos représentants, certaines améliorations ou certains projets ont été apportés ou mis en place au sein du lycée :**

**[-] l'achat de pendules pour les salles P**

**[-] la formation aux gestes de premier secours pour les élèves de seconde générale...**